

M. Ralph Ferguson (secrétaire parlementaire du ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur l'Orateur, je tiens à traiter de ce bill en ce moment parce qu'il tient tant à cœur aux producteurs canadiens. Mais je ne désire pas prendre trop de temps parce que les agriculteurs du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de Colombie-Britannique et des provinces de l'Atlantique attendent avec impatience le bill C-15, tendant à modifier l'Office canadien des provendes, parce que dans ces régions ils ne sont pas en mesure comme nous, de l'Ontario et des trois provinces des Prairies de produire eux-mêmes leur fourrage.

J'ai quelques commentaires à faire sur le bill à l'étude car, à diverses reprises, j'ai personnellement eu recours autrefois à la loi concernée, quand je commençais à m'établir dans l'agriculture. Peut-être faudrait-il souligner, en ce qui concerne les hauts taux d'intérêt qui causent tant de difficultés aux agriculteurs en ce moment, que la Société du crédit agricole signale moins de faillites pour l'année passée que pour l'année précédente. Peut-être faudrait-il également souligner, à l'intention du député de Prince-Albert (M. Hovdebo), que depuis le discours du trône les taux d'intérêt baissent chaque semaine.

Une voix: Aucun rapport!

M. Ferguson: Rapport direct, au contraire, puisque le taux prévu dans la loi est égal au taux de base majoré de 1 p. 100. Et si les provinces collaboraient plus—je pense aux 800 prêts d'établissement agricole donnés en Saskatchewan l'an dernier—si elles consultaient plus le gouvernement fédéral, nous n'aurions pas autant de problèmes aujourd'hui. Je veux parler par exemple du secteur de la viande rouge, où il y a des problèmes.

Par contre, nous avons des moyens d'action au Canada, des lois votées par le Parlement qui permettent aux agriculteurs de fixer eux-mêmes leurs prix départ exploitation, d'établir leurs formules de coût à la production qui tiennent compte de la hausse des intérêts chaque fois qu'elles se produisent; cela tient également compte des baisses d'intérêt. Je voudrais signaler que le prix des œufs a baissé récemment de 1c. la douzaine, grâce à la baisse des intérêts et à une efficacité accrue des producteurs.

On n'entend pas tellement parler de problèmes dans les produits qui relèvent des offices nationaux de commercialisation des produits agricoles, de la Commission du lait ou, dans la province de l'Ontario, de la Commission du tabac qui, elle aussi, négocie et fixe ses prix.

● (1440)

Je pense que ce dont nous aurions peut-être le plus besoin au Canada en vue d'ouvrir l'économie vers l'extérieur et de stabiliser le secteur agricole, ce serait de planifier la production non seulement pour le marché intérieur mais aussi pour l'exportation. Tâchons de trouver de nouveaux marchés et de les exploiter de façon positive pour que tout le Canada en profite, pas seulement le secteur agricole. Ces marchés permettraient de créer de nouveaux emplois pour notre main-d'œuvre, et les retombées économiques profiteraient à l'ensemble du Canada.

Prêts agricoles—Loi

J'aimerais parler du Conseil national de commercialisation des produits de ferme, des offices de commercialisation avec qui j'ai eu des rapports pendant quatre ans et plus particulièrement de la loi à laquelle ils sont assujettis, la loi sur les offices de commercialisation des produits de ferme. C'est une loi de portée très générale. Elle est très libérale et autoriserait les producteurs du Canada à fonder eux-mêmes un organisme qui s'occuperait de leur secteur particulier. En ma qualité d'agriculteur, je trouve très malheureux que nous n'ayons pas incité nos producteurs à avoir davantage recours à cette loi et à unir nos efforts, en tant que Canadiens, pour assurer la production, comme l'avaient prévu les Pères de la Confédération.

On s'est énormément servi de la loi en discussion aujourd'hui. Elle a coûté \$220,000 aux contribuables canadiens, comme nous l'a précisé le ministre avant le déjeuner. Il serait étonnant, je pense, de connaître les avantages nets qui ont découlé de cette loi grâce aux sommes offertes, ainsi que tout ce qu'elle a rapporté à la société canadienne.

De par leur nature même, les agriculteurs aiment produire et sont très prodigues. Ils aiment moderniser leur maison, leurs opérations agricoles, leur matériel et leurs installations. Ils sont très fiers. Ils sont très fiers d'être Canadiens et je pense qu'en augmentant le plafond, comme on le propose aujourd'hui dans ce projet de loi, nous leur donnerons de nouvelles possibilités. Cependant, j'aimerais que nous puissions leur donner par d'autres moyens la possibilité de réaliser leur potentiel productif. Je parle de potentiel productif comme d'une ressource renouvelable que l'on peut vendre à des pays qui manqueront bientôt de nourriture. On manque déjà de produits alimentaires dans certaines parties du monde.

Je crois que la garantie de prêt prévue dans la loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles est une de celle que les banques utilisent le moins. Les pertes éventuelles sont extrêmement faibles. Je vis à quelques milles seulement de l'État américain du Michigan et je parle parfois aux agriculteurs de l'autre côté de la frontière. En avril, ils payaient 20 p. 100 d'intérêt sur leurs prêts. Ils payaient le combustible diesel \$1.06 le gallon américain. J'avais entendu dire qu'ils recevaient des subventions; je suis donc allé voir un agriculteur pour voir s'il en recevait. Il a dit qu'il existait bien un programme d'aide aux sinistrés et que des subventions étaient accordées, mais seulement en cas de sinistre. Je crois que la dernière fois que les agriculteurs ont reçu de l'aide, c'était en 1977 quand une période de sécheresse épouvantable a dévasté cette partie du pays.

Ils n'ont cependant aucun programme qui se compare à ce que nous avons ici au Canada pour les agriculteurs. Ils n'ont pas de programmes à versements anticipés ni de prêts sans intérêt comme nous. Ils n'ont pas non plus de lois progressistes comme celles dont nous bénéficions. Au Canada, en dépit de notre climat beaucoup plus rigoureux—certaines régions n'ont sûrement pas autant de possibilités que les Prairies peut-être ou certaines régions de l'Ontario—nous sommes privilégiés d'avoir ces mesures législatives pratiques dont bénéficient non seulement les agriculteurs mais indirectement toute la société.